

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 24 novembre 1913.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlé, et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

REQUETES.

1.—Du Département en Loi, au sujet de la légalité du projet d'amendement au Règlement No 299 concernant la fabrication et la vente du pain.

Déposée sur le bureau pour être étudiée avec le 2ème ordre du jour.

2.—De M. J. Harris, pour obtenir la permission d'occuper un terrain dans le quartier Saint-Jean-Baptiste pour y vendre et emmagasiner du charbon et du fourrage.

3.—De la Compagnie Canadienne des Autobus, Ltée, offrant de construire une sous-voie.

4.—De contribuables qui demandent la permission d'exercer leurs chevaux sur la piste du Parc LaFontaine.

M. l'éch. CLEMENT, appuyé par M. l'éch. LETOURNEAU,

Propose: Que ladite requête soit renvoyée au Bureau des Commissaires, avec prière de se rendre au désir qui y est exprimé ainsi qu'au désir exprimé déjà à ce sujet par le Conseil, le 27 juin et le 13 juillet 1910.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Bastien, Emard, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge—22.

Contre: Fraser, Stroud, Poissant, Macdonald—4.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

5.—Du Comité des Citoyens de Montréal, au sujet du renouvellement de la franchise de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Renvoyée au Bureau des Commissaires.

6.—Du Département en Loi, re pouvoir de certaines compagnies de planter des poteaux dans les rues de Montréal.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ladite opinion soit reçue et renvoyée à la Commission de Législation, avec instructions d'inclure dans le bill actuellement devant la Législature une clause à l'effet de mettre toutes les compagnies d'utilité publique sur le même pied dans leurs relations avec les Corporations Municipales et pour obliger lesdites compagnies, avant d'exercer des privilèges dans les rues, d'obtenir le consentement des corporations municipales.

Si une compagnie et une corporation municipale ne peuvent s'entendre sur les conditions, l'affaire devant être portée devant la Commission des Services d'Utilité Publique de Québec qui décidera finalement entre les parties.

7.—Contrats pour la construction d'égouts, avec

(a) Henri Bertrand;

(b) Parlermo, Gentile & Cie;

(c) Giguère, Larivière & Cie;

(d) Picard & Valin, pour la construction d'un poste de police;

(e) Elder Ebano Co., pour la fourniture d'asphalte;

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 24th November 1913.

His Worship the Mayor, L. A. Lavallée, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlé, and Messrs. Ainey, Dupuis, Lachapelle and Godfrey, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS.

1.—From Law Department, anent legality of proposed amendment to By-law No. 299, concerning manufacture and sale of bread.

Laid on the table to be considered with the 2nd order of the day.

2.—From J. Harris, for leave to occupy a lot in St. Jean Baptiste Ward for the sale and storage of coal and feed.

3.—From The Canadian Autobus Co., Ltd., offering to build a subway.

4.—From Ratepayers, asking permission to speed horses on the driveway of LaFontaine Park.

Ald. Clément moved, seconded by Ald. LETOURNEAU.

That said petition be referred to the Board of Commissioners with a request that they comply with the desire expressed therein as well as with the desire already expressed in this connection by the Council on the 27th June and the 13th July 1910.

The vote being taken on said motion, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Bastien, Emard, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge—22.

Nays: Fraser, Stroud, Poissant, Macdonald—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

5.—From Montreal Citizens Association, anent renewal of franchise of the Montreal Tramways Company.

Referred to the Board of Commissioners.

6.—From Law Department, re powers of certain companies to erect poles in the streets of Montreal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said opinion be received and referred to the Legislation Committee with instructions to include in the bill now before the Legislature a clause putting all companies of public utility on the same footing as regards their relations with municipal corporations and making it obligatory on such companies to obtain the consent of Municipal Corporations before exercising any privileges in the streets. If a company and a municipal corporation do not agree on the conditions to be imposed, the matter shall be submitted to the Quebec Public Utilities Commission, who shall finally decide between the parties.

7.—Contracts for the construction of sewers, with

(a) Henri Bertrand;

(b) Parlermo, Gentile & Cie;

(c) Giguère, Larivière & Cie;

(d) Picard & Valin, for the erection of a fire and police station;

(e) The Elder Ebano Co., for the supply of asphalt;